

HONORAIRES

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC*

(Barème applicable à partir du 1er Janvier 2023)

Garages, Emplacements Parkings	Forfait fixe de 2 500 €
Locaux à usage d'habitation, Terrains à bâtir De 0 à 50 000 € De 50 001 € à 100 000 € De 100 001 € à 150 000 € De 150 001 € à 250 000 € Au-delà de 250 001 €	Forfait fixe de 5 000 € 8,5 % 7,5 % 6,5 % 5,5 %

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat.

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Le pourcentage indiqué est le pourcentage maximum des honoraires pouvant être demandés par l'agence.

Toute rémunération n'est due qu'à la signature de l'acte authentique.

Tranches de prix non cumulables entre elles.

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse.